

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
EMBOSS20M10	Essence de 2e APT	X	X		
EMBOSS20M10	Général de couvert forestier (NF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
EMBOSS20M10	Classe de 2e APT	X	X		
EMBOSS20M10	Classe de 2e APT	X	X		
EMBOSS20M10	Classe de 2e APT	X	X		
EMBOSS20M10	Classe de 2e APT	X	X		
EMBOSS20M10	Classe de 2e APT	X	X		
EMBOSS20M10	Classe de 2e APT	X	X		

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention	Improductif	Non forestier
EMBOSS20M10 75% 12m JHU	EMBOSS20M10 75% 4m 20	EMBOSS20M10 CT 2007	EMBOSS20M10 2018	EMBOSS20M10 DH	EMBOSS20M10 NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUX
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les feuillus constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
FEUILLEUX
Les feuillus constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX			CODE FEUILLEUX			CODE FEUILLEUX		
EB	Épette blanche	BO	Boulgou gris	FO	Faline noir			
EN	Épette noire	BJ	Boulgou jaune	FR	Faline rouge			
EU	Épette rouge	BL	Boulgou à queue (blanc)	FB	Faline brune			
EV	Épette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Fallus taillants à l'ombé			
EM	Mélèze européen	CC	Chêne corne	FC	Fallus indistincts			
ME	Mélèze hybride	CD	Chêne à gros fruits	FZ	Fallus rebossés indistincts			
MA	Mélèze asiatique	CE	Chêne à gros fruits	FS	Fallus à grandes feuilles			
ML	Mélèze laricin	CI	Chêne bicoloré	NC	Noyer cendre			
PC	Pin rigide (des côtes)	CJ	Chêne rouge	CA	Oméga d'Amérique			
PI	Pin sylvestre	CK	Chêne blanc	CB	Oméga de Virginie			
PN	Pin noir	CL	Chêne blanc	CC	Oméga de Virginie			
PS	Pin sylvestre	CM	Chêne blanc	CD	Oméga de Virginie			
RE	Résineux indistincts	CN	Chêne blanc	CE	Oméga de Virginie			
SB	Sapin baumier	CO	Chêne blanc	CF	Oméga de Virginie			
TO	Touya occidéal	CP	Chêne blanc	CG	Oméga de Virginie			

CLASSES D'ÂGE

FEUILLEMENTS ÉCUEIENNES	0	30	(41 à 80)	90	110	130
FEUILLEMENTS ÉCUEIENNES	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 et plus)

Étage
Monotage (MO) : Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%
Bûlage (BU) : Couverture > 25% et Couverture > 25%
Matiage (MI) : Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE

- BR Brûls total
- CH Chablis total
- DT Dépeçement total
- EP Epidémie grave
- VER Végétation grave

CODE INTERVENTIONS PARTIELLES

- CA Coupe d'assainissement
- CO Coupe d'entretien
- CD Coupe en damier
- CE Coupe à diamètre limite
- CEA Coupe progressive irrégulière
- CEB Coupe progressive irrégulière
- CEC Coupe progressive irrégulière
- CEP Coupe progressive irrégulière
- CEM Coupe progressive irrégulière
- CEQ Coupe progressive irrégulière
- CEW Coupe progressive irrégulière
- CEX Coupe progressive irrégulière
- CEY Coupe progressive irrégulière
- CEZ Coupe progressive irrégulière
- CEAA Coupe progressive irrégulière
- CEAB Coupe progressive irrégulière
- CEAC Coupe progressive irrégulière
- CEAD Coupe progressive irrégulière
- CEAE Coupe progressive irrégulière
- CEAF Coupe progressive irrégulière
- CEAG Coupe progressive irrégulière
- CEAH Coupe progressive irrégulière
- CEAI Coupe progressive irrégulière
- CEAJ Coupe progressive irrégulière
- CEAK Coupe progressive irrégulière
- CEAL Coupe progressive irrégulière
- CEAM Coupe progressive irrégulière
- CEAN Coupe progressive irrégulière
- CEAO Coupe progressive irrégulière
- CEAP Coupe progressive irrégulière
- CEAQ Coupe progressive irrégulière
- CEAR Coupe progressive irrégulière
- CEAS Coupe progressive irrégulière
- CEAT Coupe progressive irrégulière
- CEAU Coupe progressive irrégulière
- CEAV Coupe progressive irrégulière
- CEAW Coupe progressive irrégulière
- CEAX Coupe progressive irrégulière
- CEAY Coupe progressive irrégulière
- CEAZ Coupe progressive irrégulière

CODE INTERVENTIONS D'ORIGINE

- CBA Coupe par bandes
- CBT Coupe par bande finale
- CBV Coupe avec protection des tiges à diamètre variable
- CBW Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBX Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBY Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBZ Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAA Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAB Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAC Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAD Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAE Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAF Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAG Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAH Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAI Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAJ Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAK Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAL Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAM Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAN Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAO Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAP Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAQ Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAR Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAS Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAT Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAU Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAV Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAW Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAX Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAY Coupe progressive irrégulière phase finale
- CBAZ Coupe progressive irrégulière phase finale

CODE PERTURBATIONS MOYENNES

- BP Brûls partiels
- CHP Chablis partiels
- DTP Dépeçement partiels
- ELP Epidémie légère
- VEP Végétation partiels

CODE INTERVENTIONS MOYENNES

- CAI Coupe d'assainissement
- COI Coupe d'entretien
- CDI Coupe en damier
- CEI Coupe à diamètre limite
- CEAI Coupe progressive irrégulière
- CEBI Coupe progressive irrégulière
- CECI Coupe progressive irrégulière
- CEPI Coupe progressive irrégulière
- CEMI Coupe progressive irrégulière
- CEQI Coupe progressive irrégulière
- CEWI Coupe progressive irrégulière
- CEXI Coupe progressive irrégulière
- CEYI Coupe progressive irrégulière
- CEZI Coupe progressive irrégulière
- CEAAI Coupe progressive irrégulière
- CEAB I Coupe progressive irrégulière
- CEAC I Coupe progressive irrégulière
- CEAD I Coupe progressive irrégulière
- CEAE I Coupe progressive irrégulière
- CEAF I Coupe progressive irrégulière
- CEAG I Coupe progressive irrégulière
- CEAH I Coupe progressive irrégulière
- CEAI I Coupe progressive irrégulière
- CEAJ I Coupe progressive irrégulière
- CEAK I Coupe progressive irrégulière
- CEAL I Coupe progressive irrégulière
- CEAM I Coupe progressive irrégulière
- CEAN I Coupe progressive irrégulière
- CEAO I Coupe progressive irrégulière
- CEAP I Coupe progressive irrégulière
- CEAQ I Coupe progressive irrégulière
- CEAR I Coupe progressive irrégulière
- CEAS I Coupe progressive irrégulière
- CEAT I Coupe progressive irrégulière
- CEAU I Coupe progressive irrégulière
- CEAV I Coupe progressive irrégulière
- CEAW I Coupe progressive irrégulière
- CEAX I Coupe progressive irrégulière
- CEAY I Coupe progressive irrégulière
- CEAZ I Coupe progressive irrégulière

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	DÉNOMINATION	Taux d'inclinaison
DH	Déroulé ou semi-déroulé humide	0% à 3%
DS	Déroulé ou semi-déroulé sec	4% à 9%
AL	Aulnaie	9% à 15%
C	Clair	16% à 20%
E	Éclaircie	21% à 40%
S	Sommaire	41% et plus

CLASSES DE PENTE

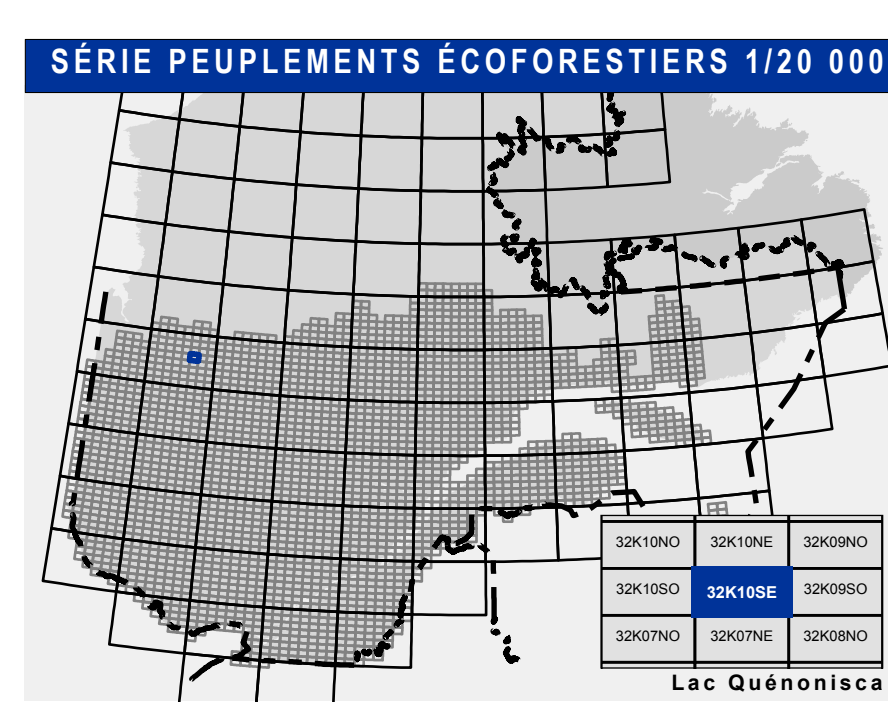
CODE	DÉNOMINATION	Taux d'inclinaison
A	Atteinte	0% à 3%
AP	Atteinte partielle	4% à 9%
NP	Non atteinte	10% à 15%
LE	Ligne de transport d'énergie	16% à 20%
ANT	Atteinte non atteinte	21% à 40%
E	Éclaircie	41% et plus
RO	Route et autoroute (emprise)	

CODE NON FORESTIER

- A Terrain agricole
- AP Terrain agricole de plus d'un an
- M Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
- ANT Terrain agricole perturbé par l'activité humaine (non-bois)
- CFO Camp forestier

CODE NON FORESTIER

- GR Gravée
- NI Site inondé, site enoné
- LI Ligne de transport d'énergie
- M Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
- NX Inclusion non autorisée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
- RO Route et autoroute (emprise)



SERIE PEUPLLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NF : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau mètre
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projet cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
- Longitude (mésidien central) 78° 30' ouest
- Latitude d'origine (équateur) 0°
| Coordonnées d'origine | X : 304 800 mètres ; Y : 0 mètre |
| Facteur d'échelle | 0,999 |

Sources
Donnée : Assise cartographique (données topographiques)
Organisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Date : 14/04/2005 / 08/06/2021

Informations forestières
Programme : 4e programme
Année de photos pour la production de la carte (Expertise de recensement principale) : 2011
Date de mise à jour provinciale : Juin 2021
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation
Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.
La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.
© Gouvernement du Québec